

MESURES SANITAIRES FITNESS (COLLEGE)

(mises à jour le 08/09/20)

OBJET : Reprise des activités FITNESS au gymnase du collège Julien Franck de CHAMPIGNEULLES

Nom des activités : Fit Boxing et Body Sculpt

Jour et heure : Le mardi de 18h30 à 20h30

Salle : Gym

Afin de permettre la reprise des activités ci-dessus concernées, le FJEP de CHAMPIGNEULLES s'engage à respecter les directives du Ministère des Sports et du SIS du Grand Nancy et à faire appliquer les gestes barrières et consignes ci-dessous.

Chaque personne s'engage à :

1. **Se désinfecter les mains à son arrivée et à la fin de l'activité** grâce au gel hydro alcoolique mis à disposition par le FJEP
2. **Être muni d'un masque lors de la circulation et jusqu'à l'arrivée sur l'aire de pratique et le début de l'activité physique.** Il n'est pas obligatoire pendant toute la durée de l'activité physique et sportive, y compris pendant les pauses.
3. Respecter le sens de circulation s'il existe.
4. Maintenir une **distanciation physique de 1m en tout temps.** Lors de la **pratique sportive, une distance de 2m entre chaque adhérent** devra être respectée sauf lorsque la discipline exige un contact. L'effectif maximum sera défini par les dimensions de la salle.
5. **Venir avec son propre tapis et une serviette** si nécessaire à l'activité. En cas d'oubli, le FJEP pourra fournir un tapis que le participant s'engage à désinfecter à la fin de l'activité grâce aux produits fournis.
6. **Venir en tenue de sport** pour ne pas avoir à se changer. Les vestiaires collectifs seront fermés.
7. **Fournir une paire de basket propre à l'activité apportée dans un sac et spécifique à l'activité.**
8. **Désinfecter le matériel non personnel qui aura été utilisé à l'aide des produits fournis.**
9. Les bouteilles d'eau devront dans la mesure du possible être suffisamment éloignées les unes des autres et si possible étiquetées à votre nom. Les effets personnels sont limités au maximum et conservés dans un sac fermé sans contact avec ceux des autres usagers.

Règles générales :

10. L'intervenant en charge de l'activité utilisera le matériel (sono, etc.). L'intervenant complètera les feuilles de présence (date de la séance et noms des participants).

A la fin de la séance, il devra désinfecter interrupteurs, poignées de portes et tout matériel utilisé avant de quitter le bâtiment, ainsi que les clés si elles sont remises à une autre association. L'intervenant sera muni d'une poubelle fermée étiquetée COVID-19 qui devra être ramenée et jetée par ses soins.

11. Concernant les sanitaires, des lingettes désinfectantes seront mises à disposition des utilisateurs par le FJEP à chaque séance, pour désinfecter avant et après utilisation.
12. **L'intervenant devra aérer la pièce le temps nécessaire à l'issue de son activité. Pour cela, la salle doit être libérée 5min chaque cours et la porte de secours laissée ouverte pour permettre l'aération.**

Pour résumer, à chaque séance, l'intervenant aura en sa possession :

- Du gel hydro alcoolique
- De l'essuie-tout et du spray désinfectant pour les tapis et autre matériel
- Des lingettes désinfectantes pour les sanitaires
- Une poubelle fermée étiquetée COVID 19
- Une boîte de masque à usage unique de secours